

Décision n°2024-37-tarifs

Décision portant sur l'approbation du tarif du « Forum Stage et emploi » _17^{ème} édition
2024_Marseille _ SUIO

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation (SUIO) organise la 17^{ème} édition du « Forum Stage Emploi » le 8 octobre 2024,

Considérant que l'événement de cette 17^{ème} édition du « Forum Stage Emploi » a pour objectif de favoriser les échanges des étudiants avec les professionnels ainsi que les différents organismes de tous secteurs, afin de leur permettre de développer un réseau pour faciliter leurs recherches de stages, d'emplois ou de contrats d'alternance.

Considérant que cet événement favorise les échanges entre étudiants et professionnels,

Considérant enfin que l'insertion professionnelle des étudiants constitue l'une des missions de l'Université,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Dans le cadre de la 17^{ème} édition du « Forum Stage Emploi » organisé par le Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation sont approuvés les tarifs de frais d'installation comme suit :

Tarif d'installation par entreprises participantes : 250 euros HT soit 300 euros TTC (TVA de 20%).

Ce forum se déroulera le 8 Octobre 2024 à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Marseille Provence, au Palais de la Bourse.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.



Fait à Marseille, le 28 août 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le : **03 SEP. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **03 SEP. 2024**